**COMPTE RENDU PROVISOIRE**

**DE l’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**DU REGROUPEMENT POUR LA MISE EN VALEUR**

**DU SECTEUR DE LA RUE SAINT-LAURENT**

**Tenue le 23 novembre 2021 à l’église Ste-Jeanne-D’Arc à Lévis**

Etaient présents :

Steve Dorval Luc Fournier André Labrie

Brigitte Russenberger Diane Perreault Serge Gauthier

Anne-Marie Bourguignon Erick Jasniewics Georges-Etienne Noel

Huguette Gagnon Benoit Gingras Dany Pelletier

Georges Auger Emilien Bouffard Pierre Gouin

François Bilodeau Sébastien Lepage Louis Montambault

Benoit Mathieu M. Belleau Marie Tremblay

Peter Warburton Marie-Josée Minville Fernand Letellier

1. **Ouverture de l’assemblée à 19h30**

Le président Emilien Bouffard souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint. Il rappelle qu’en raison de la COVID-19, le Regroupement n’a pas tenu d’Assemblée générale annuelle à l’automne 2020, toutefois, un rapport annuel a été produit et diffusé sur le site internet du Regroupement.

1. **Adoption de l’ordre du jour**

Aucun ajout n’est fait à l’ordre du jour.

L’ordre du jour est proposé par Dany Pelletier appuyé par Georges Auger.

1. **Adoption du compte rendu de l’assemblée générale du Regroupement tenue le 12 novembre 2019**

Le compte rendu de l’assemblée générale du 12 novembre 2019 est résumé par François Bilodeau. Aucune remarque n’est faite par l’assemblée.

L’adoption est proposée par Benoit Mathieu et appuyée par Marie-Josée Minville.

1. **Rapport annuel 2019-20120**

Le président mentionne que des rencontres en mode visioconférence ont été régulièrement tenues depuis le début des mesures de confinement dictées par la Direction de la santé publique en raison de la pandémie. Il mentionne aussi une rencontre en présentiel qui a eu lieu le 5 octobre 2021 ou les membres ont pu rencontrer les deux candidats au poste de conseiller du quartier pour l’élection municipale de novembre 2021.

Emilien Bouffard énumère chacun des points du rapport annuel 2020-2021 et invite les personnes concernées à commenter certains points.

1. **Nettoyage des berges**

François Bilodeau est appelé à expliquer que le nettoyage des berges ne sera plus organisé par le Regroupement dorénavant. L’organisation été offerte à la Ville de Lévis via la Direction de la vie communautaire et le Service des matières résiduelles. Le Regroupement offrira néanmoins sont support pour l’organisation du prochain nettoyage. Il devait y avoir une opération nettoyage au printemps 2020 mais l’avènement de la Covid-19 en a rendu impossible l’organisation, il en est ainsi pour la planification de juin 2022

Huguette Gagnon exprime sa grande déception au retrait du Regroupement de cette organisation.

1. **Ferme Chapais**

Le président explique que le Regroupement se préoccupe beaucoup de l’avenir de l’ex Ferme Chapais et en a fait part aux députés Steven Blainey et Serge Duclos sans avoir eu de retour. Une correspondance a également été transmise à tous les candidats de l’élection fédérale de l’automne 2021.

Le conseiller municipale du quartier, Steve Dorval exprime que le Conseil de ville est très sensibilisé à l’avenir de cette ferme et est aussi conscient que l’extrême nord de ce terrain jouxte la piste cyclable; il ajoute qu’une interconnexion des deux terrains pourrait être souhaitable.

1. **Comité de liaison de Valero**

Le président rappelle que des membres du Regroupement participent aux échanges du Comité de liaison avec la communauté de la raffinerie Jean-Gaulin. Malgré la pandémie, des rencontres en visioconférence ont eu lieu. Le grand arrêt des activités de la raffinerie qui a eu lieu l’an dernier a cependant rendu moins fréquentes les rencontres.

Le Comité d’embellissement du secteur du terminus maritime reprendra en janvier 2022 ses activités après une pause en raison de la pandémie.

1. **Percées visuelles**

Le président apporte que ce point mobilise particulièrement les administrateurs du Regroupement. Il explique les efforts que la Ville a faits dans le passé pour que les citoyens voient le fleuve en taillant ou émondant les arbres dans les endroits publics entre la rue et le fleuve. Il ajoute que dans le secteur Baribeau, malgré un engagement de la Ville prises il y a bientôt 4 ans visant à actualiser des percées visuelles, force est de constater que rien n’a été fait et que plusieurs citoyens en sont victimes.

Dany Pelletier témoigne du fait que sur la rue St-Laurent face à Baribeau, les propriétaires qui avaient une vue sur le fleuve lorsqu’ils ont acheté ont peu à peu perdu ce privilège qui apportait une plus-value importante à la valeur de leur propriété et de leur qualité de vie. Il rappelle qu’en 2018, le maire avait pourtant accepté de rencontrer sur la piste cyclable des membres du C.A. du Regroupement et avait convenu d’initier des démarches avec le président des Condominiums Baribeau.

Sébastien Lepage apporte que les propriétaires du secteur « Contillet » se sont engagés formellement en achetant leur propriété à ne pas utiliser de corde à linge à l’extérieur et à entretenir leur terrain de façon telle que la vue sur le fleuve ne soit pas compromise. Selon lui, les propriétaires du domaine Baribeau sont d’accord pour que la Ville fasse l’émondage en question mais la Ville n’agit pas.

Monsieur Dorval affirme quant à lui que ce n’est pas à la Ville de prendre les « devant » mais aux propriétaires du domaine Baribeau d’en faire une demande à la Ville.

Monsieur Dorval, en ce début de nouveau mandat, prend l’engagement d’entreprendre des démarches avec les dirigeants des condominiums Baribeau pour faire avancer réellement le dossier des percées visuelles de ce secteur.

Le président conclut en disant que des démarches devront être prises de façon sérieuse cette année pour voir de l'avancement dans le dossier.

1. **Site de l’ancienne usine L’Hoir**

Le président explique que le site de l’ancienne usine L’Hoir, inoccupé depuis près de 25 ans, appartient à des promoteurs qui souhaitent y construire de condos de façon massive. Il affirme que dernièrement, le Regroupement a appris que le jour du début des travaux se rapprochait. Or le président affirme que le Regroupement fera tout en son pouvoir pour défendre le respect de la règlementation actuelle qui prévoit un maximum de deux étages et demi.

1. **Mise à jour du site Web**

François Bilodeau explique que le site Web du Regroupement a été rendu inaccessible au cours de l’année en raison d’un malentendu sur la facturation de l’hébergeur. Le site est maintenant accessible et présente plusieurs rapports et renseignements sur les activités du Regroupement. On peut y accéder au *www.ruesaintlaurent.org*.

1. **Vitesse excessive sur St-Laurent**

Le président rappelle que le Regroupement avait fait des pressions à la Ville pour que des solutions soient trouvées pour réduire la vitesse autour du parc de l’anse Tibbitts. Cette année, la Ville a instauré un arrêt obligatoire sur St-Laurent au bas de la côte Rochette, ce qui a amélioré la situation.

Pour sa part, Benoit Mathieu déplore que des moyens ne soient pas mis en place aux abords des condos du Diamant Bleu ou, d’après lui, une limite de vitesse de 30 KMH avait été demandée. Il rappelle que les terrains en face des condos sont utilisés comme un parc.

Des résidents du secteur du Contillet déplorent la vitesse excessive due au la forme rectiligne de la rue dans ce secteur et réclament des dos d’âne enlevables l’hiver. Ils réclament aussi de limiter la vitesse à 40 KMH comme sur toute la rue St-Laurent d’ailleurs.

1. **Parc Etchemin**

Le président se dit satisfait de l’émondage qui s’est fait au parc Etchemin, entre le domaine Baribeau et l’embouchure de la rivière Etchemin. Mais il déplore que presqu’aucun mobilier public n’y soit installé; pourtant, plusieurs citoyens utilisent le parc l’été. Il semble que la Ville considère ce parc inondable et préfère ne pas y investir.

I- **Réparation de la rue St-Laurent**

Des travaux de réparation ont été faits cet été sur la partie ouest de la rue St-Laurent et le reste de la rue sera réparé d’ici les deux prochaines années.

Pierre Gouin se dit satisfait du fait que la haie de la ville à l’intersection de la piste cyclable et de la rue près de la rivière à la Scie ait été taillée pour la sécurité.

1. **Propulsion électrique des bateaux de la Traverse de Lévis**

Louis Montambault explique que lorsque les navires de la traverse sont à quai ou en action, les moteurs diésel fonctionnent et polluent l’environnement des deux côtés du fleuve.

On propose de remplacer les moteurs de propulsion au mazout par de moteurs électriques alimentés par batterie et de n’utiliser des moteurs au diésel que par mesure d’urgence pour charger ces batteries.

Monsieur Montambault propose de rencontrer le maire de Lévis pour le sensibiliser. Monsieur Dorval propose que des représentants du Regroupement rencontrent ceux de la Société des traversiers du Québec pour en discuter.

1. **Demande de démolition de l’ancien hôtel Victoria**

Le président rappelle qu’une demande de démolition de l’ancien hôtel Victoria à l’anse Tibbits a été refusée notamment en raison de la non-conformité du projet de remplacement.

Selon Monsieur Dorval, un nouveau projet de remplacement sera présenté sous peu.

L- **Couverture d’assurance du Regroupement**

Le président explique qu’en raison de l’abandon de l’organisation du nettoyage des berges et du manque de revenus, l’organisation cessera de souscrire à une police d’assurance responsabilités qui avait été prise vers 2001 expressément couvrir les risques liés à cet événement annuel à cette époque. François Bilodeau ajoute que cette assurance ne couvrait pas les frais de poursuite en diffamation ni les frais reliés à des conflits avec l’administration publique.

1. **Parement de protection** **sous la piste** **cyclable**

Marie-Josée Minville explique qu’on a observé une détérioration du parement de bois qui retient l’enrochement sur lequel est construite la piste cyclable dans le secteur à l’ouest de la traverse. Le Regroupement avait alerté les autorités de la ville en septembre 2020. Ce n’est qu’en septembre 2021 que le Service de sécurité civile a répondu pour préciser que l’état du mur ne présentait aucun risque imminent.

Fernand Letellier rapporte que des carvelles (gros clous) dépassent des pièces de bois du mur en question.

Monsieur Dorval évoque que la Ville a un programme de surveillance de l‘érosion des berges et qu’il verra à s’assurer que ce le phénomène de ce secteur en fait partie.

1. **Lecture et adoption des états financiers**

Pierre Gouin présente les états financiers qui se résument à des revenus de 504$, des dépenses de 1 710$ et à un actif de 3 159$ sans dette.

Monsieur Luc Fournier fait remarquer une erreur dans la présentation du passif et cette correction est faite.

L’adoption des états financiers ainsi corrigés est proposée par Luc Fournier appuyé de Huguette Gagnon.

1. **Elections des administrateurs**

Emilien Bouffard explique qu’en raison de l’absence d’assemblée générale en novembre 2020, les 9 postes d’administrateurs sont ouverts cette année. Il ajoute que madame Francine Wellman, absente ce soir, a signalé que si elle était proposée, elle accepterait d’être mise en candidature.

Monsieur Sébastien Lepage est proposé comme président d’élection par Dany Pelletier et est élu à l’unanimité.

Voici la liste des mises en candidature et acceptations

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Mises en candidature | Proposeurs | Acceptations ou refus de la mise en candidature |
| Emilien Bouffard | Benoit Mathieu | Accepté |
| François Bilodeau | Dany Pelletier | Accepté |
| Dany Pelletier | Georges Auger | Accepté |
| Pierre Gouin | Emilien Bouffard | Accepté |
| Marie-Josée Minville | Emilien Bouffard | Accepté |
| Benoit Mathieu | François Bilodeau | Refusé |
| Georges Auger | Dany Pelletier | Accepté |
| Louis Montambault | Georges Auger | Accepté |
| Francine Wellman | Marie-Josée Minville | Accepté |

Le nombre de mises en candidature acceptées étant moindre que le nombre de postes, les candidats ayant accepté sont déclarés élus par le président d’élection.

1. **Informations du conseiller municipal**

Le président donne la parole au conseiller municipal Steve Dorval.

7,1 L’éclairage de la piste cyclable dans le parc St-Laurent a été prolongé vers l’ouest

7,2 La côte Rochette restera ouverte et entretenue cet hiver et la Ville a un projet d’y aménager un trottoir éventuellement étant donné son utilisation grandissante.

7,3 Tel que demandé en 2019, une plaque en l’honneur de Roméo Bélanger, bénévole émérite pour les loisirs au parc, a été apposée sur le mur du chalet du parc St-Laurent.

7,4 Concernant le lien mécanique entre le bas et le haut de la falaise dans le secteur de la traverse de Lévis, les terrains sont maintenant achetés et la Ville est en appel de projets.

7,5 Au sujet de l’hôtel dans le secteur de la traverse, le projet est toujours en cours. Il s’agit d’un hôtel de 7 à 8 étages avec stationnement intérieur.

7,6 Les blocs de béton bruts utilisés au bas du cap à plusieurs endroits pour retenir et protéger seront remplacés par des blocs de béton moulés (plus esthétiques) semblables à ceux qui ont été mis en place au bas de la cote Fréchette.

7,7 La côte des bûches sera refaite l’an prochain avec des haltes.

7,8 La terrasse de Lévis sera aussi revampée l’an prochain.

7,9 Il reste 2 phases (ou bouts de rue) de réfection du pavé et de réparation des trottoirs sur la rue St-Laurent. Ces phases seront exécutées dans les deux prochaines années.

7,10 La Ville est à voir s’il y avait moyen de faire des stationnements supplémentaires le long de l’Anse Russell pour accommoder les utilisateurs de la piste cyclable et du parc St-Laurent. Quant au stationnement du parc St-Laurent, la Ville hésite de l’agrandir en empiétant sur le parc.

Benoit Mathieu apporte qu’il existe des places de stationnement de 2 heures maximum dans le secteur du Diamant bleu pour éviter que ceux qui vont travailler à Québec par la traverse ne les utilisent.

7,11 Questions des membres :

-Quelqu’un demande si la piste sera accessible si la ferme Chapais est acquise. Au sujet de la ferme Chapais, monsieur Dorval rappelle qu’il sera favorable à un lien piétonnier ou cyclable par le bas pour accéder par le Parcours des anses.

-Brigitte Russenberger demande si la Ville pourrait entreprendre d’éliminer l’herbe à puce le long de la piste et du fleuve. M. Dorval répond que les endroits ou on a reconnu l’herbe à puce sont déjà identifiés. Selon Dany Pelletier, il est très difficile d’éliminer l’herbe à puce à moins de la brûler, ce qui est passablement compliqué.

Le président remercie Monsieur Dorval.

1. **Varia**

Aucun autre point n’est soulevé.

1. **Levée de l’assemblée**

La levée de l’assemblée est proposée par Benoit Mathieu secondé par Dany Pelletier

François Bilodeau, secrétaire.